

# SIRÉAS

ACCUEILLIR - FORMER - INTÉGRER



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018**

**"Le groupe Siréas tente de donner aux participants à ses formations, animations ou permanences les atouts indispensables pour se projeter en tant que citoyen actif dans notre société.,,"**

Jacques Van Egten - Président



## LE MOT DU PRÉSIDENT.

Dans ce rapport d'activités, le groupe Siréas est heureux de vous présenter les actions entreprises durant l'année 2018 dans ses différents secteurs d'activités. Une année qui a vu la désignation d'un nouveau président, consécutive à l'installation d'un nouveau Conseil d'Administration. Porteur d'une dynamique nouvelle, celui-ci a réaffirmé que l'accueil, l'assistance, la formation et l'éducation permanente sont plus que jamais les axes constituant le coeur du travail des centres de formation et d'insertion socio-professionnelle (ISP), du Service d'Action Sociale Bruxellois (SASB), de notre service juridique et de notre service d'éducation permanente.

En parcourant ce rapport, vous pourrez constater l'étendue du travail effectué par le groupe Siréas. Nos différents centres ISP assurent à nos stagiaires suivant les formations d'acquérir des compétences qui faciliteront leur insertion sur le marché du travail. Durant toute l'année, du lundi au vendredi, le personnel du SASB assure pour sa part, en étroite collaboration

avec notre équipe de juristes, les permanences où sont délivrées une aide sociale et/ou juridique à un public toujours aussi nombreux. Enfin, par l'intermédiaire de nombreuses animations et de la publication d'analyses détaillées, le service d'éducation permanente s'est chargé de promouvoir, seul ou en partenariat avec d'autres structures, la participation de tous aux débats qui traversent notre société.

Que ce soit en assurant le développement individuel et l'autonomisation ou en développant la confiance en soi, le groupe Siréas tente de donner aux participants à ses formations, animations ou permanences les atouts indispensables pour se projeter en tant que citoyen actif dans notre société. Il s'érige ainsi en acteur d'une vision positive et volontariste du vivre ensemble; il désire apporter une contribution majeure au processus

Par son engagement actif sur le terrain, le Groupe Sireas est aussi confronté à la politique d'immigration. Ce qui nous a marqué durant l'année écoulée,

c'est la préoccupation croissante de l'opinion publique vis-à-vis du phénomène migratoire. Celui-là même qui se trouve au coeur de l'action de notre association depuis sa création en 1962. Du décès de la petite Mawda à l'éclatement du gouvernement belge provoqué par la signature du Pacte des Nations Unies sur les migrations, ce thème n'aura pas quitté la une de l'actualité.







La Belgique est passée en quelques années, et surtout depuis 10 ans, de la position d'un pays à immigration souhaitée (notamment pour des raisons démographiques) à celle d'un pays où l'immigration est subie. La transition est difficile pour l'opinion publique comme pour les gouvernements. Est-il nécessaire de rappeler les inquiétudes que suscite l'évolution des mouvements migratoires et qui pèsent sur la culture traditionnelle de générosité du pays ? Parmi un nombre d'incidents préoccupants, nous pourrions notamment citer le procès des hébergeuses de migrants,

ainsi que l'ouverture d'un nouveau centre fermé, contre lequel le Siréas s'est élevé aux côtés de nombreuses autres associations et citoyens, qui renoue avec la pratique d'enfermement d'enfants. Cette pratique, médicalement déconseillée en raison de son incidence négative sur l'avenir de ces enfants, est aussi contraire aux conventions internationales sur la protection de l'enfance signées par notre pays.

Tant en Belgique qu'à différents endroits du globe, des forces politiques ont choisi de se développer sur les craintes que font naître les politiques

migratoires. Nous pouvons constater quotidiennement les dégâts occasionnés à la cohésion de notre société par une vision politique qui conduit à une libération de la parole et des actes racistes. Dans ce contexte difficile, notre conseil d'administration a identifié des priorités pour les années à venir, à commencer par la poursuite d'un travail en profondeur ayant pour objectif d'offrir au personnel les conditions de travail les plus adéquates possibles mais aussi la poursuite du processus d'enrichissement de la communication vers l'extérieur. Une autre priorité est d'assurer l'adéquation de

nos formations professionnelles aux besoins de la société. Dans ce cadre, durant l'année formative 2019-2020, une partie de nos formations vont transiter vers la catégorie des formations qualifiantes. D'autres obtiendront le même statut en 2020-2021. Enfin, nous travaillons à renforcer les moyens financiers et la trésorerie de l'association par diverses actions de fund raising ainsi que par la recherche de nouveaux partenariats institutionnels.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à remercier les pouvoirs subsidiaires et l'ensemble

des donateurs dont le soutien permet à l'asbl de fonctionner au quotidien. Nos remerciements vont également au directeur, aux coordinatrices et coordinateurs, et au personnel dans son ensemble pour leur dévouement et leur engagement à remplir les missions fixées. Merci à toutes et à tous.

**JACQUES VAN EGTEN**  
Président



# LE SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS (SASB).



LIEU : RUE DU CHAMP DE MARS, 5 À 1050 BRUXELLES.  
AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE ET DE LA COCOM

## LES PERMANENCES SOCIALES

Nos objectifs en tant que service social sont de résoudre les problèmes administratifs sociaux et juridiques des personnes qui viennent nous consulter. Outre les permanences quotidiennes, ces demandes nous parviennent, de Belgique ou de l'étranger, par mail, téléphone ou courrier. Afin de nous tenir au courant des évolutions dans notre secteur mais aussi de perfectionner notre pratique quotidienne, nous participons également à des réunions, colloques et formations organisées par des structures telles que Myria, l'Office des Étrangers, le Service d'assistance policière aux victimes ou encore la Plateforme Mineurs en Exil.

## NOS RÉALISATIONS ET CONSTATS

**AU COURS DE L'ANNÉE 2018, NOUS AVONS TRAITÉ 2.773 DOSSIERS. POUR UN MÊME DOSSIER, LES INTERVENTIONS SONT GÉNÉRALEMENT MULTIPLES ET SE RAPPORTENT À DES DEMANDES DIFFÉRENTES. AINSI, CES 2.773 DOSSIERS REPRÉSENTENT 8.626 DEMANDES.**

Dans les demandes qui nous sont soumises, celles relatives au séjour sont toujours majoritaires (5.049, soit 58,53% de l'ensemble). En 2018, par exemple, il a été beaucoup question des demandes de visas humanitaires. Le durcissement en matière de régularisation de séjour, et l'absence de pratiques cohérentes de la part de l'administration, rend notre travail particulièrement difficile. Ne pas donner de faux espoirs ou, au contraire, ne pas enlever

tout espoir à ce public est un exercice très difficile sur le plan humain.

Les demandes d'aide pour des dossiers de visa de regroupement familial ont également été nombreuses. Cela est dû à un changement : jusqu'à présent, les ambassades étaient compétentes pour recevoir les demandes de visa de regroupement familial. Mais le Ministère des Affaires Étrangères a mis au point une procédure plus compliquée où les requérants doivent dans un premier temps s'enregistrer en ligne, ensuite remplir le formulaire de demande de visa, en ligne, avant de finalement pouvoir prendre un rendez-vous, par mail bien évidemment. Une telle procédure, ne tenant absolument pas compte du contexte dans lequel se trouve les personnes (précarité financière, intellectuelle, insécurité), a comme conséquence qu'elles sont quasiment obligées de faire appel, notamment, au secteur associatif.

En 2018, notre service a aussi traité 945 demandes en lien avec un problème social ce qui représente 10,95 % de l'ensemble des demandes traitées. Les problèmes matériels et financiers sont des problèmes récurrents auxquels les personnes qui nous consultent sont confrontées quotidiennement.

## NOS MOTIFS DE SATISFACTION

Au vu des situations difficiles auxquelles nous faisons face chaque jour, chaque geste qui aide concrètement les personnes faisant appel à nos services peut être considéré comme un succès. Un autre motif de satisfaction est de constater que de nombreux services de proximité, tels que les services sociaux, les communes, les CPAS, etc. nous contactent pour que nous les aidions à répondre à leurs propres usagers sur toutes les questions liées au droit des étrangers. Nous y voyons une preuve que notre expertise en la matière est reconnue et que notre travail est apprécié par ses services et utile à leurs prestataires.

## L'AIDE AUX JUSTICIABLES

Une autre mission du SASB est d'apporter une aide psychologique et sociale aux justiciables. Elle s'adresse autant aux détenus qu'aux ex-détenus et à leur famille, principalement d'origine étrangère. Le travailleur social intervient à la demande du détenu lui-même, de sa famille ou d'autres professionnels (services sociaux, avocats, prisons). Le travail du SASB s'effectue au sein même des établissements pénitentiaires bruxellois par des visites et un soutien moral, psychologique et social aux détenus. A l'extérieur, il se poursuit par un travail post-pénitentiaire de suivi social, psychologique et/ou juridique à la demande de l'ex-détenu.

## NOS RÉALISATIONS ET CONSTATS

**EN 2018, NOUS AVONS TRAITÉ 402 DOSSIERS. 200 DOSSIERS AU TOTAL (OUVERT CETTE ANNÉE OU NON) ONT PAR AILLEURS ÉTÉ CLÔTURÉS. LES 402 DOSSIERS TRAITÉS CETTE ANNÉE RECOUVRAIENT 1280 DEMANDES.**

Un peu moins de la moitié de celles-ci portaient sur un problème lié au droit des étrangers. Elles concernaient une information générale sur le droit de séjour, les demandes d'asile, une information sur les demandes de régularisation de séjour ou encore les mesures d'expulsion.

En mars 2018, la publication du rapport du « Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants » (CPT) attestait de nombreux cas de mauvais traitements. Les conséquences de cette déshumanisation nous obligent

souvent à orienter notre pratique sur l'instant. Ainsi, le travail de fond, indispensable pour une réinsertion optimale se voit trop souvent freiné par un autre enjeu prioritaire car omniprésent : le stress lié à la détention. Et même pis, pour la population que nous sommes amenés à rencontrer plus spécifiquement : l'angoisse face à l'incertitude d'une régularisation administrative tant complexe que floue pour la personne, voire d'un retour forcé vers le pays d'origine.

## NOS MOTIFS DE SATISFACTION

Nous retiendrons entre autre, les demandes de séjour qui ont abouti ainsi que les procédures de séjour qui ont été introduites et ont permis l'octroi d'aménagement de peines au (à la) détenu(e). Nous retiendrons également l'impact qu'ont eu nos visites en prison dans le maintien du lien social avec la personne incarcérée ainsi que l'importance du suivi psychosocial pour l'état mental de celles-ci.

## LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL (SSI)

Le SASB est la branche belge du SSI, une organisation non gouvernementale (ONG) dont le siège est situé à Genève. Le SSI existe depuis 1924, couvre environ 120 pays et compte 117 partenaires répartis sur les différents continents. Le SASB est sollicité dans des situations personnelles ou familiales nécessitant une intervention coordonnée entre deux ou plusieurs pays. Le service peut être interpellé soit par des tribunaux, des services sociaux/avocats ou des particuliers. Lorsque la demande vient de l'étranger, elle est transmise via le réseau du SSI. Nous répondons également aux demandes de renseignement formulées par téléphone et mail.

## NOS RÉALISATIONS ET CONSTATS

**EN 2018, NOTRE ÉQUIPE DE TRAVAILLEURS SOCIAUX A TRAVAILLÉ SUR 106 DOSSIERS, DONT 63 NOUVEAUX. COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE DERNIÈRE NOUS AVONS DÛ TRAITER 22 DOSSIERS EN PLUS.**

La majorité des dossiers restent du domaine de l'exercice de l'autorité parentale. Se mettre d'accord sur qui aura l'hébergement principal et secondaire, reste un exercice difficile pour

de nombreux parents qui se séparent. Notons encore que tout comme en 2017, nous sommes également intervenus dans des dossiers d'adultes particulièrement vulnérables telles que des personnes âgées, ou des personnes mises sous administrateur de biens.

## NOS MOTIFS DE SATISFACTION

Bien que nous rencontrions des situations très complexes, contribuer à la recherche de solution constitue un travail important et valorisant pour notre service. Permettre le rétablissement de contact entre les membres de la même famille représente un réel soulagement non seulement pour les personnes concernées mais également pour notre équipe.

## TÉMOIGNAGES

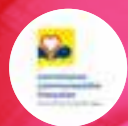
« C'est grâce à votre professionnalisme et votre totale implication dans mon dossier que je peux une fois de plus revoir mon épouse ainsi que ma fille alors que je n'avais jamais encore eu l'occasion de lui faire un câlin. Soyez en remerciée une fois de plus chère Madame. »

« La présente est pour vous remercier pour l'aide que vous m'avez apporté dans la résolution des difficultés que j'avais au sujet de la demande de visa de mon épouse. Pour le moment, les mots me manquent pour vous exprimer mes sincères remerciements. Vous avez sauvé une vie, sans vous mentir. Encore une fois, grand merci à votre association, particulièrement à vous pour toute l'aide administrative que j'ai obtenue. »

« Vous m'avez brillamment assisté lors du dépôt de ma demande d'autorisation de séjour. J'ai l'immense plaisir de vous annoncer la réception d'une réponse positive de l'Office des Étrangers. C'est pourquoi je tenais sincèrement à vous remercier de m'avoir apporté votre concours. Je ne pense pas que j'aurais pu en arriver là sans votre aide. »



# LA COHÉSION SOCIALE.



LIEU : RUE DU CHAMP DE MARS, 5 À 1050 BRUXELLES.  
AVEC LE SOUTIEN DE LA COCOF

Grâce, notamment, au subside octroyé par la COCOF dans le cadre de l'application du décret Cohésion sociale, le service juridique de Siréas a maintenu ses permanences socio-juridiques pour primo-arrivants. Ces permanences incluent des permanences téléphoniques chaque matin, au cours desquelles il est répondu aux questions d'autres services sociaux ou des bénéficiaires eux-mêmes.

Les matières que nous traitons concernent le droit de séjour des étrangers et des matières connexes comme l'accès au travail, à l'aide sociale ou à la nationalité. Nous travaillons évidemment en lien étroit avec le SASB qui offre une plus grande capacité de réponse aux demandes formulées par les bénéficiaires du service.

## NOS RÉALISATIONS ET CONSTATS

**EN 2018, 584 PERSONNES ONT ÉTÉ SUIVIES DANS LE CADRE DES PERMANENCES INDIVIDUELLES. 193 DE CES SUIVIS ONT DÉBUTÉ AVANT L'ANNÉE 2018.**

Dans ce cadre, notre principal constat est que nous nous retrouvons sans cesse confrontés à des obstacles de nature administrative qui entraînent une dépense d'énergie et de temps considérable. C'est une limitation à la capacité d'accueil des bénéficiaires.

## NOS MOTIFS DE SATISFACTION

Outre la reconnaissance de l'expertise développé par notre service par les services sociaux et médicaux, ou les avocats, qui nous consultent, nous pensons que notre travail de permanence socio-juridiques atténue le constat négatif formulé ci-dessus. Outre, l'accompagnement des citoyens en difficulté auprès des administrations, nous utilisons également une méthode de travail en réseau (avec les interprètes, l'assistance policière aux victimes ou encore les services de médiation de dettes), grâce à laquelle nous obtenons des améliorations des situations personnelles.



# L'ÉDUCATION PERMANENTE.



PRINCIPAUX LIEUX D'ACTIVITÉS : MOLENBEEK-SAINT-JEAN, IXELLES, SAINT-GILLES, BRUXELLES VILLE, ANDERLECHT, SAINT-JOSSE, NAMUR, LIÈGE  
AVEC LE SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

« Grâce à l'Education Permanente... j'ose m'exprimer, j'apprends à revendiquer mes droits, j'ouvre les yeux sur le monde et ses enjeux, j'ai des clés pour comprendre et ensuite agir dans mon quartier, dans ma ville, dans mon pays, dans le monde, je prends ma place en tant qu'individu dans la société ! » Voilà en quelques lignes, les objectifs qui sont fixés. Le public est invité à réfléchir sur différents sujets et à agir sur son environnement via des animations, des débats, des conférences, des projections/débats, des visites, des ateliers, etc. Une analyse détaillée et critique de certains phénomènes de société/ grands moments de l'actualité est également proposée.

## NOS RÉALISATIONS ET CONSTATS

**EN 2018, 471 ACTIVITÉS ONT TENTÉ DE RÉPONDRE AUX MIEUX AUX BESOINS ET DEMANDES.**

Quelques moments forts de cette année ont été la participation à la quinzaine de la Solidarité Internationale de la ville de Bruxelles; la création d'un outil pédagogique (Faux-To langage) de lutte contre les stéréotypes et préjugés à Liège ainsi qu'une exposition sur le même thème, de nombreuses animations sur les élections communales, un

atelier théâtre pour lutter contre le sexisme ordinaire, des ateliers pour lutter contre les stéréotypes liés aux bénéficiaires du CPAS ainsi que l'exposition « Osons un autre regard sur les CPAS : quels préjugés ? » en collaboration avec le CPAS d'Havelange et avec le soutien de la Province de Namur. Chaque année, aux alentours de la Journée internationale des migrants du 18 décembre, le festival Let's Art met le focus sur un pays, qu'il soit d'exil ou d'accueil. En 2018, le Kosovo a été mis à l'honneur via une exposition de photos de Ferdi Limani abordant, notamment, la question des « disparus » de la guerre ; la projection du film « Sauver l'humanité aux heures de bureau » de Léa Todorov, qui a permis d'amorcer un débat sur la construction d'une démocratie moderne ou encore la présentation d'une BD abordant la question du patrimoine culturel des Balkans. Enfin, le festival s'est clôturé de manière festive avec le concert de Dren Abazi et Zig Zag Orchestra.

## NOS MOTIFS DE SATISFACTION

L'année 2018 a donc été riche en termes d'activités. De nouveaux partenariats ont, notamment, été menés à bien. Certains seront d'ailleurs reconduits en 2019, ce qui est le signe d'une bonne réponse aux besoins des publics. L'équipe d'Éducation permanente s'est également enrichie d'une nouvelle membre. Dotée d'un master en éducation aux médias, cette dernière ne pourra qu'enrichir la pratique en cette matière.

## TÉMOI- GNAGE

Le travail en atelier avec les filles a été puissant des deux premiers jours de préparation à la fin avec ce merveilleux moment de rendu public où tout était parfaitement à sa place. Puissant en émotions parce qu'une telle expérience vient remuer un vécu de discriminations et de petites blessures quotidiennes (comme vous avez pu le constater). Puissant surtout parce qu'au bout du compte, on sent qu'on a repris un peu de pouvoir en racontant ces vécus avec nos mots, nos ressentis et nos corps et qu'on a été écouté. Merci de m'avoir proposé de revenir quand je pensais abandonner. Merci pour ce projet merveilleux et votre bienveillance.

## LES ANALYSES ET ÉTUDES

Toujours dans la philosophie de l'Éducation permanente, notre équipe a rédigé une vingtaine d'articles sur des questions d'actualités et/ou des phénomènes de société. Nous voulons ainsi approfondir certains sujets pour sensibiliser à et/ou dénoncer des situations inacceptables en Belgique et dans le monde. Les thèmes abordés sont les questions sociales (exemple: «La réforme des pensions : juste du bon sens sans parti-pris idéologique ?»), les droits de l'homme (exemple: «Le populisme selon Trump, un danger pour les droits de l'homme»), les migrations (exemple: «Le « pays tiers sûr », une nouvelle notion dans le droit d'asile belge»), et la politique internationale (exemple: «Les enjeux du Tribunal spécial pour les crimes de guerre au Kosovo»).

Toutes les publications sont consultables et téléchargeables sur le site [www.lesitinerrances.com](http://www.lesitinerrances.com). Elles sont également disponibles en version papier sur simple demande.





# L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE.

LIEUX D'ACTIVITÉ : ANDERLECHT, BRUXELLES-VILLE, MOLENBEEK-SAINT-JEAN, SAINT-GILLES.

Nos actions de formations pré-qualifiantes et qualifiantes ciblent les chercheuses et chercheurs d'emploi, résidant à Bruxelles, peu qualifiés qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

Au-delà de l'acquisition de ces compétences, les bénéficiaires ont la possibilité de poursuivre leur formation en Promotion sociale en vue d'obtenir en fin de parcours, une certification officielle de niveau ESI (enseignement secondaire inférieur) ou ESSQ (enseignement secondaire de qualification).

## NOS RÉALISATIONS ET CONSTATS

**DURANT L'ANNÉE 2018 NOUS AVONS SUIVI 219 STAGIAIRES, SOIT 6 DE PLUS QU'EN 2017, RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :**

- 48 personnes inscrites en bureautique, soit 10 en employé(e) en bureautique commerciale, 12 en employé(e) bureautique comptable et 26 en accueil réception.
- 36 personnes inscrites en commis de cuisine & de salle.
- 18 personnes inscrites en mécanique.
- 18 personnes inscrites en électricité.
- 21 personnes inscrites en menuiserie.
- 21 personnes inscrites en bâtiment.
- 20 personnes inscrites en plomberie.
- 25 personnes inscrites en confection textile
- 12 personnes inscrites en confection cuir et daim

Pour les formations « Commis de cuisine & de salle », « Aide mécanicien », « Maçon », « Aide électricien », « Aide menuisier » et « Plombier sanitaire », nous avons des conventions avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les apprenants

ayant achevé leur formation avec succès à Siréas ont la possibilité de poursuivre leurs études dans la filière d'enseignement de Promotion sociale dans le but d'acquérir un diplôme.

La FAE (Formation et Aide aux Entreprises), qui s'occupe des formations en confection textile, cuir et daim, a un partenariat, depuis 2007, avec l'Institut de la Parure, des Soins de beauté, de l'Habillement et de la Bijouterie (enseignement de Promotion sociale de la Ville de Bruxelles, régime 1, vaux Arts et Métiers). À la fin de leur formation, les stagiaires de la section textile ont la possibilité d'y faire valider les compétences acquises à FAE en y poursuivant une année d'études pour obtenir un diplôme de Technicien en Habillement.

Constatant que le taux global d'absentéisme dans nos centres est significatif durant la session janvier à juin, chaque centre a établi des mesures correctives selon les cas. Généralement durant cette période, les causes sont liées à la situation sociale du (de la) stagiaire.

Pour répondre à cette problématique d'absentéisme ou d'abandon, nous avons donc intégré à nos démarches des entretiens personnalisés. Ces rencontres sont réalisées en cas de nécessité et selon l'urgence des cas. Lors de ces entretiens, nous faisons en sorte de bien comprendre les raisons qui poussent certaines personnes à s'absenter fréquemment et ensuite nous proposons des alternatives pour leur permettre de rester en formation tout en réglant leurs problèmes administratifs, par exemple.

Cependant le contexte d'activation des demandeurs d'emploi, lié à l'Etat actif social, qui tend à rendre obligatoire l'entrée en formation, nous oblige à nous interroger continuellement sur la réelle motivation de certains stagiaires.

## NOS MOTIFS DE SATISFACTION

Tous nos objectifs pédagogiques ont été rencontrés. De janvier à juin 2018, 99 stagiaires ont été inscrits à nos différentes formations (FAE y compris). 77 d'entre eux ont réussi leur parcours. Parmi ceux-ci, nous avons enregistré 22 mises à l'emploi tandis que 22 autres ont continué leur formation dans l'enseignement de promotion sociale. Suite à leur stage à la FAE, deux stagiaires ont également créé leur propre entreprise. Par ailleurs, 9 stagiaires ont réussi leur épreuve intégrée et sont désormais détenteurs du certificat, spécifique à l'enseignement de promotion sociale, d'employé de services. Pareillement, 6 stagiaires en maçonnerie ont réussi leur épreuve intégrée et sont titulaires d'un certificat d'ouvrier maçon.

En septembre, nous avons enregistré 120 inscriptions à nos différentes formations. 25 de ces inscrits ont abandonné leur formation à l'issue du premier trimestre et 95 stagiaires poursuivront donc leur parcours parmi nous en 2019.

Pour des résultats plus détaillés, nous vous invitons à consulter sur le site [www.sireas.be](http://www.sireas.be), le document contenant les chiffres-clés de 2018.

Les échanges entre les agents d'insertion ont permis de renforcer les dispositifs mis en place pour nourrir la motivation des apprenants. De même la collaboration avec les assistants de justice a contribué à intégrer les personnes en liberté conditionnelle dans le processus d'insertion de manière structurée.

Une évaluation par les bénéficiaires a été effectuée en juin 2018. En effet, une enquête de satisfaction a été remise à chaque stagiaire en fin de formation. Cette enquête a permis d'évaluer différents axes. En voici les principaux enseignements :

- > Une partie des stagiaires a soulevé le rythme assez soutenu des cours tout en soulignant l'atteinte des objectifs de formation. Les stagiaires se sentent ainsi bien préparés à poursuivre en Promotion sociale et à intégrer le monde professionnel.
- > L'organisation des cours est appréciée de manière générale, les salles de cours sont spacieuses et bien équipées.
- > Les stagiaires ont exprimé leur satisfaction quant au suivi social et à l'accompagnement.
- > Pour l'année formative 2019-2020, deux formations, à savoir la mécanique automobile et l'électricité résidentielle vont transiter vers la catégorie des formations qualifiantes. Il est prévu que trois autres formations (le chauffage sanitaire, la menuiserie et la maçonnerie) accèdent au statut de formations qualifiantes en 2020-2021.
- > Durant les formations, une attention particulière est désormais accordée aux questions relatives à la construction durable et l'écologie. Des modules portant sur ces questions ont été intégrés dans les cahiers pédagogiques. La finalité de ce choix est de responsabiliser les apprenants, en tant que citoyens et professionnels de demain, par rapport au respect de l'environnement dans le cadre de l'exercice de leurs métiers.

## TÉMOIGNAGES

« Ce que je pourrais dire à quelqu'un qui souhaiterait faire cette formation, c'est que peu importe la durée de celle-ci, ce qui compte, c'est que l'on en ressort grandie. Qu'une certaine satisfaction se ressent à l'achèvement de la formation et que si l'on s'en donne les moyens, tout est possible. »

« Grâce à ma formation, j'ai réappris la « patience » du travail bien fait et grâce à cela, j'ai trouvé un emploi comme tailleur à la MAISON DEGAND, un des plus prestigieux ateliers de confection de costumes sur mesures et demi-mesure homme de Bruxelles ! »

« Le centre de formation Sireas est une opportunité pour les personnes qui veulent faire des formations. L'équipe pédagogique est très qualifiée et permet un apprentissage de haute qualité. Grâce à Madame N. qui est une personne très organisée et qui gère parfaitement ce centre de formation, j'ai pu avoir un stage dans l'hôtel Warwick. Ce qui m'a directement lancé dans le monde professionnel. Je suis très reconnaissante à toute l'équipe d'enseignants, ainsi qu'à Madame N., pour leur application dans leurs fonctions. »



# NOUS AUSSI, NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE.

Pour continuer à agir, le SIRÉAS a besoin de pérenniser son financement. Si les aides publiques sont primordiales, le rôle que vous pouvez jouer l'est tout autant. En faisant un don au SIRÉAS, aussi minime soit-il, vous soutenez notre action. Et vous contribuez concrètement à une idée simple : sans relâche, aider ceux qui en ont le plus besoin. D'ores et déjà, merci!

**Notre numéro de compte: TRIODOS BE95 5230 8092 5458**  
**BIC : TRIOBEBB**



**SIRÉAS - SASB - FAE | WWW.SIRÉAS.BE**

**Service international de Recherche d'Éducation et d'Action sociale - SIRÉAS ASBL**

Numéro d'entreprise : 0447241660 - Mohamed Ben Abdelkader, Directeur

Rue du Champ de Mars, 5 - 1050 Bruxelles - Tél : 02/649 99 58 - Fax : 02/646 43 24 - E-mail : SIRÉAS@SIRÉAS.be

